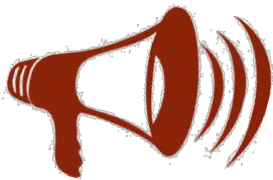


Des nouvelles du Conseil

Dossiers de la séance du conseil du 15 janvier 2019:

- Avis de motion a été donné concernant une modification au règlement concernant la rémunération des élus municipaux;
- Adoption du règlement 2019-374 qui fixe le taux de taxe municipale et les conditions de perception et de tarification pour l'exercice 2019;
- Mandat a été donné à la SCABRIC pour organiser et réaliser un accompagnement vers la mise à niveau des installations sanitaires des résidences isolées du territoire;
- Un deuxième mandat a été donné à la SCABRIC afin d'accompagner la municipalité dans l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;
- Prochain conseil le 12 février 2019, 19h, au Centre Communautaire, 119 rue Renaud.



15 FÉVRIER

SOIRÉE D'ACTIVITÉS - 5 à 12 ans

Nous gardons vos enfants pour la soirée ! Au menu, activités hivernales (glissades et patinage)*, jeux de sociétés et collations.

Heure: 18h30 à 21h

Où : Chalet des loisirs

Quoi apporter : traîneau, patins et casque**, vêtements d'hiver, lampe frontale*** et un jeu de société.

Fournis: 2.5 h d'activités et de surveillance, collations et plaisirs!

Coût : 5\$/enfant

Réservation obligatoire en personne à la municipalité avant le 13 février 2019.

* si la température le permet

** le port du casque est obligatoire

*** pour s'éclairer aux glissades

MESSAGE IMPORTANT

Vanne de service (bonhomme à l'eau)

Tout propriétaire doit s'assurer que la bouche à clé du branchement d'aqueduc desservant sa propriété demeure accessible, opérable et qu'elle ne soit pas endommagée.

Si une réparation est requise le propriétaire sera tenu de défrayer les coûts de son dégagement, de sa réparation, de sa réfection ou de son remplacement.

Le bouchon doit toujours être en place. Celui-ci assure qu'il n'y ait pas de débris qui entrent dans le tuyau, ce qui rendrait inopérable la vanne d'arrêt. La municipalité ne serait donc plus en mesure de procéder à l'arrêt de l'eau en cas d'urgence.

Assurez-vous que le bouchon est sous le niveau du sol. Ceci évitera qu'il ne soit accroché. Si votre bouchon est trop haut vous devez faire une demande auprès de la municipalité pour que des correctifs soient apportés au 450-347-5446 #204 ou info@sjlm.ca (pour le printemps).



À la rescousse des chauves-souris en Montérégie

Depuis 2010 les chauves-souris du Québec font face à une menace : le syndrome du museau blanc. Maladie qui a fait chuter leur nombre de 90% .

Il y a 8 espèces de chauves-souris au Québec et durant l'hiver 3 espèces migrent vers le sud et les 5 autres hibernent au Québec.

L'infection qui les affecte, soit le syndrome du museau blanc, est une infection qui augmente le nombre de réveils en période d'hi-

bernation provoquant le gaspillage de leur réserve et elles finissent par mourir de faim. Pour aider à leur survie ce que vous pouvez-faire principalement :

- Conservation des milieux naturels (lieux de gîtes et alimentation);
- Cessez l'épandage de pesticides;
- Maintenir en place les arbres sains et morts;
- Évitez les coupes à blanc;
- Attendez la fin septembre avant de fermer les sorties de chauves-souris

Les patinoires extérieures

sont ouvertes

(263, boul. Édouard VII)

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR



89, RUE PRINCIPALE

HORAIRE:

LUNDI 18H30 À 20H30

MERCREDI 13H À 16H30 ET

18H30 À 20H30

SAMEDI 10H30 À 12H

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE DE LA

BIBLIOTHÈQUE CONTACTER NOUS :

450-347-5446 #400

Friperie :

La maison aux mille trouvailles



Horaire de la friperie :

8 février de 19h à 21h

9 février de 10h à 15h

Emplacement :

95, Principale,
Saint-Jacques-le-Mineur

École St-Jacques –Foire du livre et jeu de sociétés

Jusqu'au 1er février 2019, l'OPP de l'école Saint-Jacques vous invite à offrir une nouvelle vie aux livres et aux jeux de sociétés abandonnés.

Venez déposer à l'école ces petits bonheurs orphelins pour la Foire du livre et jeu de société.

Calendrier des collectes

Février

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	R	8	9
10	11	12	O	R	15	16
17	18	19	20	R	22	23
24	25	26	O	R		

Ordures **O**

Recyclage **R**

Une chauve-souris dans la maison ne la prenez pas à mains nues. Mettez des gants épais, attendez qu'elle soit immobile et recouvrez là d'une boîte, placer un morceau de carton entre la boîte et le mur et relâchez là à l'extérieur.



Pour plus d'informations nous vous invitons à visiter le site web : <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/securite-sante-maladies/syndrome-museau-blanc/>

Session hiver-printemps 2019 - activités

Nous travaillons activement à offrir ces deux cours:
ZUMBA (lundi) & TAI CHI (lundi ou jeudi)
 Plus d'informations à venir dans le prochain communiqué

DIMANCHE **FORMATION DEA et RCR— 24 février**

Formation adressée à tous sur le fonctionnement du défibrillateur externe automatisé et sur la réanimation cardio-respiratoire.

Âge : 11 ans et +
 Responsable : Steven Lemieux
 Date : 24 février
 Heure : 9h00 à 13h00
 Durée : 1 atelier de 4h

Lieu : Chalet des loisirs
 Tarif : 2,50\$ (frais de la carte de secouriste émis par l'Association des Maladies du Cœur)
 Minimum 6 / maximum 12 participants
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 11 FÉVRIER

LUNDI **ZUMBA GOLD—POUR TOUS**

Le zumba gold est sans saut avec un minimum de torsion. Il s'exécute sur la musique latine à un rythme modéré (idéal pour les personnes moins actives, âgées et même les mamans post-partum)

Âge : adulte
 Responsable : Estela Pozo
 Période : 11 mars au 15 avril
 Durée : 6 séances
 Heure : 11h30 à 12h30

Lieu : Centre communautaire
 Tarif : 50\$
 Minimum 6 participants
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 28 FÉVRIER

MARDI **CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (A)**

Ce cours est des plus apprécié depuis plusieurs sessions. Pour une mise en forme adaptée à chacun via des stations de travail. Allez-y à votre rythme!

Âge : 15 ans et +
 Responsable : Benoit Bienvenue
 Période : 26 mars au 4 juin
 Durée : 11 séances
 Heure : 19h15 à 20h45

Lieu : Centre communautaire
 Tarif : 110\$
 Minimum 10 / maximum 16 participants
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 11 MARS

MERCREDI **YOGA (A-B)**

Âge : 15 ans et +
 Responsable : Hélène Dussault
 Période : 20 mars au 5 juin

Durée : 12 séances
 Heure : 19h30 à 20h45
 Lieu : Centre communautaire

Tarif : 130\$
 Minimum 6 participants
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 4 MARS

JEUDI **GYMNASTIQUE HOLISTIQUE (A) choix de 2 plages horaires**

Âge : 15 ans et +
 Responsable : Danièle F. Chouinard
 Période : 28 mars, 11-18-25 avril, 9-16-23-30 mai, 6 juin

Durée : 9 séances
 Heures : 15h30 à 16h30 (1er plage)
 18h45 à 19h45 (2e plage)
 Lieu : Centre communautaire

Tarif : 200\$
 Minimum de 9 participants au total
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 11 MARS

SAMEDI **ZUMBA ENFANT ACCOMPAGNÉ D'UN PARENT**

Votre enfant doit être accompagné d'un adulte responsable. Ensemble vous danserez au son de la musique latine! Tout le monde bouge !

Âge : 4 à 12 ans
 Responsable : Estela Pozo
 Date : 16 mars au 20 avril
 Heure : 9h à 9h45
 Durée : 6 séances

Lieu : Centre communautaire
 Tarif : 50\$ (par enfant)
 Minimum 6 participants
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 28 FÉVRIER

Formulaire d'inscription— Activité — session hiver-printemps 2019

Activité : _____ Heure: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Indiquer le nom du parent/tueur pour 18 ans et moins:


Adresse: _____

Résident de Saint-Jacques-le-Mineur : oui non

Téléphone (maison)/ (cellulaire): _____ / _____

Adresse courriel: _____

Important: consultez la date limite d'inscription pour chacune des activités.



Paiement:

- Vous pouvez transmettre un chèque (au nom de la municipalité) et le bon d'inscription à la mairie, par la poste ou le déposer dans la chute à courrier de la municipalité. Pour le paiement par chèque, si vous êtes inscrits à plus d'une activité un chèque par activité est exigé.
- En personne à la mairie les modes de paiement suivant sont acceptés : argent comptant, débit ou chèque au nom de la municipalité.

Politique de remboursement:

- si le remboursement est demandé avant la date limite d'inscription: un remboursement total du cours sera effectué.
- aucun remboursement n'aura lieu après la date d'inscription, sauf dans les cas suivants:
 - le service des Loisirs annule l'activité;
 - sur présentation du billet d'un médecin, vous aurez le remboursement de ce qui n'a pas été consommé.

Équipements requis:
 A tapis de sol
 B serviette ou petite couverture

Cours d'essai

Vous souhaitez essayer un cours avant de vous y inscrire. C'est maintenant possible. Les inscriptions et les paiements* doivent être effectués à la mairie seulement. (*aucun remboursement pour les cours d'essai)

	Zumba Gold	Conditionnement physique	Yoga	Gymnastique holistique	Zumba enfant
Coût	9\$	10\$	11\$	23\$	9\$
Date du cours	11 mars	26 mars	20 mars	28 mars	16 mars
Période d'inscription	1er au 7 mars	12 au 22 mars	5 au 18 mars	12 au 26 mars	1er au 14 mars